L'ABEILLE.
JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.
[illegible] BULLITT, MAGNE & Co.
No. 51, Rue Chartres.
Abonnement [illegible] ... $12 } payable d'avance.
Do. [illegible] ... $10
NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 23 MAI 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.
1er. District—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. District—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. District—LŒUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. District—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. District—SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDATS POUR LE CONGRÈS:
Premier Dist. Congressionnel—L'hon. EDW. D. WHITE.
Second " " THOS. GIBBS MORGAN.
Troisième " " JOHN MOORE.

Législature d'Etat.
WM. DE BUYS,
GLENDY BURKE,
W. C. C. CLAIBORNE,
G. BEDFORD,
L. L. FERRIERE,
A. W. PICHOT,
CHRISTIAN ROSELIUS.

Nous sommes fâchés de voir le journal du soir reproduire avec une persistance inouïe les accusations calomnieuses dirigées contre Harrison quoique ces accusations aient été cent fois victorieusement réfutées. Espère-t-il par ce moyen diminuer la popularité de Harrison ou bien a-t-il pour but de faire diversion afin de détourner l'attention publique de son candidat Van Buren? Quoi qu'il en soit nous croyons qu'il perd son temps. La popularité de Harrison est à l'abri des atteintes des Vanocrates: quant à M. Van Buren, il est trop bien apprécié pour qu'il soit nécessaire de s'occuper de lui.

On juge des hommes par leurs actes. Harrison a pacifié l'ouest et défait les Anglais; il a ajouté des millions d'acres de terre au territoire des Etats-Unis; il a fait adopter une loi au Congrès tendant à vendre les terres publiques par petits lots, ce qui a singulièrement favorisé les petits cultivateurs et accéléré le défrichement de l'ouest. Enfin il a voté pour l'admission du Missouri dans l'Union avec l'esclavage. Van Buren, lui, a voté pour donner le droit de suffrage aux nègres libres; il a voté contre l'admission du Missouri avec l'esclavage; il a ruiné le pays et il veut nous asservir au moyen d'une armée permanente de 200,000 hommes. Croit-on qu'entre ces deux hommes il y ait à balancer?

Le journal du soir met en doute le courage et la capacité militaires de Harrison? Mais nous lui opposerons le témoignage de Richard M. Johnson, vice-président actuel des Etats Unis, celui du président James Madison, celui du président James Monroe, celui d'Anthony Wayne, celui de Langdon Cheves, celui de Simon Snyder, celui du gouverneur Shelby, celui du commodore Perry, celui du brave colonel Croghan, celui de Thomas Ritchie, celui enfin des historiens Hall, MacAffee et Dawson.

S'il le fallait même nous ajouterions à cette masse de témoignages celui du journal du soir qui convient, dans un second article du même numéro, que Harrison est *pauvre, honnête homme et habile général*.

Maintenant nous demandons quelle créance mérite une assertion démentie par des témoignages si imposans?

En examinant les résultats probables de l'adoption d'une circulation métallique, telle qu'elle est recommandée par l'administration, la meilleure manière d'arriver à une conclusion, c'est d'en faire l'application à une seule classe de producteurs.

Par exemple, quel serait l'effet de cette doctrine d'un système de circulation métallique sur l'industrie sucrière? Pour répondre à cette question, il faut examiner l'importance du capital employé dans cette industrie et la réduction probable qui en résulterait par suite d'une circulation métallique.

Il résulte d'un mémoire rédigé par un comité spécial de la dernière Législature que le capital employé dans la culture de la canne, s'élève à la somme énorme de $52,000,000. Cette évaluation est faite sur une estimation modérée des terres, des travailleurs, des améliorations et des autres instrumens d'exploitation, telle enfin qu'on pourrait la réaliser par une vente faite dans des circonstances ordinaires.

Maintenant chaque planteur peut déterminer lui-même la perte qu'il aurait à supporter en conséquence de ce *humbug* de l'administration, une circulation métallique, en comparant la valeur actuelle de sa propriété et ce qu'il pourrait la vendre. Il n'y a pas d'exagération à évaluer cette dépréciation sur les propriétés rurales à 33 1/3 pour cent et elle pourrait être portée au moins à 50 pour cent, en prenant pour terme de comparaison une époque de prospérité basée sur un bon système de crédit.

D'après cette évaluation qui est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité, il est évident que le *humbug* coûterait aux planteurs sucriers de dix-sept à vingt-six millions de piastres. Ceux qui trouveraient le chiffre de la dépréciation incorrect pourront le rectifier; mais toujours il y aura une différence de valeur, une dépréciation quelconque qui appauvrira d'autant les propriétaires.

Sur ce capital de 52,000,000 de piastres on a dû certainement contracter des dettes assez considérables, car il est rare qu'une plantation soit établie exclusivement sur du comptant. La plus grande partie du sol a été mise en culture par la force combinée du capital et du crédit: l'expérience est là pour justifier cette assertion. Eh! bien, ces dettes seraient augmentées dans la proportion de la dépréciation des propriétés. Rendons ceci plus clair par un exemple.

Un planteur, dont la propriété vaut $60,000, se trouve devoir $10,000. Cette dette équivaut par conséquent au sixième de sa fortune. Si, par suite des mesures de l'administration, la propriété se trouve dépréciée de 50 pour cent par exemple, elle ne vaudra plus que $30,000, et la dette, qui est invariable, se trouvera absorber le tiers de la fortune du planteur au lieu du sixième qu'elle absorbait auparavant. Donc, en réalité, la dette se trouve doublée; car celui qui doit 10,000 sur 30,000 est exactement dans la même position que celui qui doit 20,000 sur 60,000.

Ceci est vrai en soi et peut s'appliquer à toutes les industries comme à tous les états; mais la dépréciation peut être plus ou moins grande. Dans le Mississipi, par exemple, la dépréciation est beaucoup plus considérable parce que le crédit y a été poussé jusqu'à l'extravagance, pour ne pas dire jusqu'à la folie, grâce à l'aveugle déférence des banques de cet Etat, (Mississipi) aux recommandations de l'administration *de prêter libéralement* pour faciliter l'élection de M. Van Buren; aussi les pertes y seront-elles énormes.

Il est donc évident que cette nouvelle *expérience* que l'administration poursuit avec tant d'insistance, aurait pour but inévitable d'accroître dans une proportion plus ou moins considérable les dettes des citoyens et de porter partout la ruine et la désolation.

Les seuls individus qui n'auraient pas à en souffrir seraient les fonctionnaires du gouvernement, qui reçoivent des salaires fixes. Pour eux à la vérité il y aurait avantage; puisque, recevant toujours une même somme pendant que les prix de toutes choses baissent de moitié, leurs appointemens se trouveraient ainsi doublés.

Mais peut-on mettre l'intérêt du peuple, l'intérêt des agriculteurs, des industriels, des commerçans, en balance avec l'intérêt des fonctionnaires? L'administration n'hésite pas à le faire: preuve qu'elle est hostile aux véritables intérêts du peuple.

Le juge MORGAN parcourt en ce moment le second district électoral. L'influence qu'assurent à l'honorable juge et son caractère et son éloquence, sera salutaire. Personne mieux que M. MORGAN n'est capable de détruire les sophismes des loco-focos.

BAISSE DES EAUX—Nous annonçons avec plaisir d'après le *Daily Natchez Courier* qui a reçu les meilleures informations à ce sujet, que presque toutes les rivières qui affluent dans le Mississipi au-dessus de Natchez, baissent sensiblement. Nous n'avons donc plus à redouter une inondation.

Le *Mosquito* agit vivement dans l'intérêt de la bonne cause. Une assemblée fort considérable de whigs a eu lieu dans le comté de Hinds, il y a quelques jours. D'autres assemblées se préparent aussi dans toutes les autres parties de l'Etat.

Le bateau à vapeur *Hinds* qui avait beaucoup souffert de l'ouragan de Natchez, est arrivé à Bâton-Rouge, ayant à bord cinquante et une personnes mortes dans cette effroyable catastrophe: quarante-huit hommes, deux femmes et un enfant.

L'office de directeur-général des Postes, vacant par la retraite d'Amos Kendall, vient d'être offert à l'ex-gouverneur Niles du Connecticut. Il l'avait été d'abord au général Armstrong, de Nashville, qui aurait, à ce qu'il paraît, refusé cet honneur.

On assure que le Bill de la Sous-Trésorerie [illegible] à la Chambre des Représentans. Il est depuis trois mois déposé sur le bureau de l'Orateur.

Le recensement de la population des Etats-Unis doit commencer au mois de juin.

COUR MARTIALE.—La Cour Martiale chargée de juger le Commodore Jesse D. Elliot, s'est assemblée à Philadelphie le 12 courant. L'assistance était fort nombreuse, M. John M. Read, doit porter l'accusation; MM. George M. Dallas et Joseph Randall présenteront la défense. Voici sommairement quelles sont les charges contre le Commodore Elliot: cruauté exercée envers le Midshipman Barton dans la Méditerranée; — conduite indigne d'un officier à l'égard du lieutenant Hunter, à Port Mahon, île Minorque; —transport de Port Mahon à Norfolk sur le vaisseau Constitution, d'ânes, d'ânesses et autres animaux dont la présence à bord devait en cas de besoin embarrasser la manœuvre et gêner le service;— conduite indigne d'un officier pour avoir engagé à ouvrir à bord une souscription dont le produit était destiné à l'achat de différentes pièces d'argenterie qui devaient lui être offertes; — cruauté dans l'exercice de ses fonctions;—rigueurs excessives envers certains marins placés sous son commandement; — négligence à arrêter une mutinerie qui avait éclaté à bord en rade de Hampton Roads; — violation de la discipline en assemblant l'équipage mutiné, avant qu'il fut rentré dans l'ordre, et lui exprimant sa satisfaction de la conduite qu'il avait tenue pendant tout le cours du voyage.—Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce procès.

CAPTURE D'ESCLAVES.—Le sloop de guerre anglais *Protest* est arrivé à Majunga, le 29 décembre, ayant capturé le brick espagnol *Scorpion*, qui avait à bord 670 esclaves et le brick portugais *André* qui en portait six. Ils ont été tous deux expédiés au Cap de Bonne-Espérance.

NEW-JERSEY.—Les whigs de Brunswick ont élu leurs officiers municipaux par une majorité de 50 voix de plus que l'an dernier.

L'*Evening-Post*, le journal de New-York le plus dévoué à Van Buren, place en tête de ses colonnes le nom de RICHARD M. JOHNSON, comme candidat pour la Vice-Présidence.

Le *Log Cabin*, nouveau journal à bon marché qui se publie à New-York, avait reçu 24,000 souscripteurs dix jours après sa première apparition.

Le BRITISH QUEEN a dû partir de *Londres* le 1er. mai: si son départ n'a pas été retardé, ce navire doit être déjà à New-York, et nous aurons sous peu des nouvelles fraîches d'Europe.

La famille RAVEL est en ce moment à New-York. Elle déploie une grande activité pour réparer les pertes qu'elle a faites, et elle va donner, dans cette ville des représentation durant presque tout l'été. Nous espérons qu'elles seront fructueuses.

UN VIEUX MARIN.—Le capitaine WAITE du paquebot *England*, arrivé de Liverpool à New-York, ces jours derniers, en est à son *cent quatrième voyage* à travers l'Océan.

COLLÉGES. La *Revue Chrétienne* établit qu'il y a aux Etats-Unis quatre vingt-cinq collèges qui contiennent 9,500 élèves, vingt-sept écoles de Médecine qui comptent environ 2750 étudiants et huit écoles de droit qui n'en ont que 300.

SINGULIÈRE PROBITÉ.—Un individu de Portland avait reçu du caissier de la Banque du Canal $450 de plus qu'on ne lui devait. Quelques jours après le caissier reçut la lettre suivante:

Monsieur—Je vous envoie $350 sur la somme qui m'a été payée en plus à la banque, sans doute par erreur. Je vous enverrais bien les cent autres piastres; mais je les ai dépensées.

Votre tout dévoué qui a essayé d'être un coquin, mais que sa conscience a empêché de l'être tout à fait.

AMÉRIQUE DU SUD.—On a reçu le 13 courant à N.-York, des nouvelles de Rio-Grande, (Uruguay), qui vont jusqu'au 21 mars. L'armée rassemblée par le gouvernement, s'élève environ à 6000 hommes; une moitié doit rester à Porto Alegre, l'autre s'avance contre l'ennemi; elle est déjà en route. Le bruit courait à Montévideo que le général Echague avait envahi de nouveau la *Banda Oriental*, à la tête de six mille hommes. Ce bruit ne paraissait pas avoir grand fondement.

On écrit de New-York, à la date du 12 mai:

"FANNY ESSLER fait fureur en ce moment à New-York. Que sera-ce donc lorsque cette charmante danseuse aura paru sur la scène? Elle doit donner sa première représentation, après demain jeudi. C'est à qui sera assez heureux pour y assister. En vérité nous avons grand'peur pour la raison de nos concitoyens. On ne rêve plus que FANNY ESSLER; déjà son nom décore un bateau qui a été lancé hier. Tout sera bientôt ici à la FANNY ESSLER!"

ALGER.

Nous avons parlé d'après les nouvelles reçues par le *Great Western* du combat de Misserghin, mais nous n'avons pu donner des détails que nous n'avions pas. Voici une lettre que nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* qui plus heureux que nous, a déjà les journaux français dans lesquels est raconté ce beau fait d'armes, presque comparable à celui de Mazagran. Cette lettre nous parait digne d'être mise toute entière sous les yeux de nos lecteurs: il est impossible de dire les choses plus vivement et plus simplement tout à la fois:

"Au camp Misserghin, le 12, à 7 heures du soir.

"Nous revenons du feu, mon cher ami, et d'une chaude affaire, je t'assure. Tu vas lire les principaux détails d'une valeureuse défense en plaine. Le retentissement de Mazagran nous empêchait de dormir: il nous fallait aussi notre part de danger et de gloire!

"Sache d'abord que notre camp est à trois lieues d'Oran; du côté de la ville, il est entouré de montagnes fort élevées et dangereuses; en avant se déroule une longue plaine, bordée à droite par des montagnes et à gauche par un lac salé qui se dessèche en été, et qui est plein d'eau en ce moment. C'est cette vaste plaine qui vient d'être notre champ de bataille.

"A dix heures, ce matin, on prévient notre intrépide colonel Youssouf que les troupeaux étaient attaqués par les Arabes à une lieue en avant, à un endroit nommé Tlemselmet; en dix minutes tout le camp est sous les armes, et nous autres, vigoureux spahis, à cheval, puis nous débouchons dans la plaine. Nous voilà donc partis au galop, au nombre de 250, avec deux obusiers, vers l'endroit où la fusillade était déjà vivement engagée entre nos douaires alliés et l'ennemi.

"A notre arrivée, les Arabes se retirent d'abord; mais le feu de mousqueterie n'en continue pas moins. Ne voulant pas tomber dans quelque piége, nous attendons l'infanterie, qui accourt à toutes jambes au nombre de 600 hommes.

"Ainsi nous nous trouvons 850 hommes et nos deux obusiers. L'ennemi paraissait peu nombreux d'abord. L'adroit Youssouf ordonne à nos alliés de se retirer, dans l'intention d'attirer les Arabes; mais ceux-ci, comprenant notre intention, se gardent d'avancer, et ils continuent leur vive fusillade. Pour se débarrasser d'eux, il fallut bien leur donner une leçon et les charger. Youssouf prit ses dispositions en conséquence, et ce fut mon escadron, commandé par le brave Montebello, qui se porta en avant. Mais nos hommes ne veulent jamais croire au danger, et, malgré nos efforts pour les retenir, les voilà qui s'élancent avec une intrépidité ardente qui ne peut se peindre. Emportés par un courage irréfléchi, ils ont bientôt dépassé des massifs de broussailles remplis de cavaliers et de fantassins arabes embusqués qui les cernent tout-à-coup. Ah! c'est alors que la mêlée devint affreuse.

"Youssouf fait sonner la retraite pour rallier ses spahis sur notre infanterie, qui avait pris une bonne position; puis, pour faire diversion et attirer l'ennemi sous le feu de cette infanterie, nous nous jetons à droite; mais tout le gros des Arabes nous suit, nous presse; là recommence un combat corps à corps, et c'est après avoir lutté avec acharnement que nous sommes forcés de céder au nombre sur ce point et de tourner bride, rudement menés par le flot des ennemis.

"En ce moment, nous nous trouvions coupés de notre infanterie, à laquelle s'était réuni notre colonel Youssouf. Les Arabes avaient dirigé sur eux leurs principales forces. Deux fois nous tentons vainement de rejoindre le colonel; il fallait enfoncer plus de 3,000 Arabes qui étaient devant nous. Enfin, animés d'une ferme résolution, nous nous précipitons avec une fureur désespérée sur ces brigands, et nous arrivons au petit carré de nos fantassins.

"Vive Youssouf! Quelle énergie! avec lui nous irions je ne sais où. Vois-tu ces 850 hommes soutenant des charges multipliées et un feu terrible, passant par toutes les chances de dix combats successifs qui renaissent en quelque sorte sous autant de formes qu'il se présente de nouveaux accidens de terrain sous nos pas! C'est ainsi que nous avons effectué en plaine une belle, mais bien cruelle retraite.

"Les rapports t'apprendront les noms de ceux qui se sont fait remarquer; mais en attendant que le rapport du général Guehenenc soit publié, il est bon que la France, dont le suffrage fait palpiter nos cœurs, sache que 850 hommes ont soutenu, pendant sept heures de chemin, dix chocs successifs de 8,000 Arabes, dont 2,000 fantassins.

"Notre escadron, commandé par le capitaine Montebello, a combattu sans désemparer; plusieurs fois nous avons été entourés, les lieutenans Raffin et Arbellot ont vigoureusement soutenu les charges; mais je te citerai surtout Lepic, que, ma foi! j'avais cru mort; il était entouré par un groupe d'Arabes; il en tue deux, et abat le bras à un troisième au moment où celui-ci venait de lui lâcher un coup de pistolet à bout portant, qui par miracle n'a blessé que ses habits. L'un des Arabes qu'il a traversé de part en part d'un bon coup de pointe est un ancien cadi des douaires, qui déserta il y a quatre mois.

"J'aurais à t'en écrire d'avantage, et il y a matière, mais le courrier part. A bientôt, car je tiens à te donner encore des détails sur ce beau fait d'armes. Pardonne-moi de le qualifier ainsi, quoique j'y fusse acteur, et reporte tous les éloges à nos excellents spahis, un des meilleurs régimens de cavalerie légère de toutes les armées européennes.

"Nous avons perdu 41 hommes et une soixantaine de blessés; mais un de nos spahis qui avait été pris nous rejoint, et dit que les Arabes ont perdu plus de 1,500 hommes." *Jour. des Débats.*

CONCERT DE M. MIOLAN.

[illegible] avec quelque chaleur la soirée musicale donnée par M. Miolan: elle a satisfait complètement les dilettanti assez nombreux qui s'étaient donné rendez-vous avant hier soir dans la Salle de l'Hôtel St. Charles. Les différens artistes qui se sont fait entendre, ont reçu des applaudissemens unanimes et bien mérités; on a remarqué entre autres choses l'adagio du grand trio concertant de Mayseder que MM. Miolan, Bamberger et Norès ont exécuté avec un grand charme, des variations de Herz rendues avec une netteté, une précision remarquables par le jeune Louisianais dont nous avons parlé, un air varié de M. Kroll qui a su, comme à son ordinaire, enlever tous les suffrages, une fantaisie de M. Lehman pour le cor à piston et enfin le grand air de *Robert le Diable* chanté par Mme. Bamberger. Cette cantatrice, nous l'avons déjà dit, gagnerait beaucoup à être souvent entendue; sa voix n'a pas encore tout l'aplomb désirable; sa voix a besoin d'être assouplie, réglée, complétée en quelque sorte par des études sérieuses; mais elle se prête déjà merveilleusement aux grands développemens mélodiques: nous en avons eu une nouvelle preuve dans la manière dont Mme. Bamberger a rendu la belle cavatine de Meyerbeer. Rarement nous avons entendu chanter ce morceau avec plus de largeur de style et de sentiment. De pareilles qualités rachètent sans peine de légères imperfections que le travail fera disparaître.

Les différens artistes que nous venons de citer ont eu grand succès sans doute; mais un véritable triomphe était réservé au bénéficiaire M. MIOLAN. Ce qui distingue d'habitude le jeu de cet artiste, c'est, on le sait, l'élégance, la finesse, la pureté; eh! bien avant hier soir il nous a donné plus et mieux que cela: il a mis de la verve et de la chaleur dans l'exécution d'un beau morceau de Mayseder. Aussi les applaudissemens les plus vifs sont-ils venus le récompenser à plusieurs reprises de l'agréable surprise qu'il nous avait ménagée. Pour nous qui avons naguère adressé à M. Miolan quelques critiques, nous sommes heureux aujourd'hui de constater le notable progrès qui vient de se révéler dans le talent de ce jeune homme: qu'il travaille toujours, qu'il n'oublie pas que la musique est une langue à laquelle le sentiment seul donne la vie, et que, plus que tout autre instrument, le violon doit s'animer de l'émotion de l'artiste, il sera toujours sûr d'éveiller dans le public un véritable enthousiasme. P. A.

Nous recevons la communication suivante que nous nous empressons d'insérer; nous y voyons avec regret que nous allons perdre pour l'an prochain, M. et Mme. Bamberger; nous sommes pleinement de l'avis de notre correspondant et nous croyons que le public ne doit pas manquer à cette soirée. Elle aura certainement un grand attrait: la seconde représentation de GASTON DE ST. ELME, ne peut manquer d'être aussi heureuse que la première. La pièce sera jouée par les mêmes amateurs et les mêmes artistes.

(*Communiqué.*)

BENEFICE DE MME. BAMBERGER.
GASTON DE ST. ELME.
Drame en 5 actes et en prose de M. P. Canonge.

C'est avec un bien vif plaisir que nous venons annoncer au public le bénéfice de notre seconde cantatrice. Enfin le voilà donc arrivé ce bénéfice tant attendu et si bien mérité: C'est dimanche que Mme. Bamberger a choisi pour cette solemnité, et de plus c'est *Gaston de St. Elme* que le public entendra une seconde fois. Les artistes et les amateurs chargés des rôles de la pièce de Mr. PLACIDE CANONGE n'ont pas hésité un seul instant à répondre à cet appel, et nous en sommes certains le public de la Nouvelle Orléans ne restera pas en arrière.

On devra se rappeler que sans Mme. Bamberger, nous aurions été privés du plaisir d'entendre tant d'opéras nouveaux; on ne devra pas oublier non plus que souvent elle a bien voulu se charger de rôles qui ne la regardaient nullement, sans s'inquiéter des frais de costume qui sont énormes.

Enfin, et c'est avec un profond sentiment de regret que nous l'annonçons, Mme. Bamberger nous fait ses adieux dans cette représentation: n'est-ce pas une raison de plus pour nous y rendre en foule et pour lui tenir compte en un jour de tout ce qu'elle a fait depuis deux ans pour nos plaisirs. Ne l'oublions pas; c'est ici que Madame Bamberger s'est essayée pour la première fois sur la scène; c'est nous qui avons assisté à ses débuts; et il sera bien de lui donner avant son départ une dernière marque de sympathie. Ce témoignage sera d'autant mieux placé que si Mme. Bamberger nous quitte, c'est contre son gré, nous le savons: il n'a dépendu que de l'administration de la garder parmi nous; elle ne l'a pas voulu; nous lui souhaitons de ne pas avoir à s'en repentir. La belle voix de cette cantatrice que chaque jour on appréciait mieux, les notables progrès qu'elle a faits lui méritaient de plus en plus la faveur du public, et nous sommes certains que cette faveur ne lui fera pas défaut en cette dernière occasion. XXX.

Nous recevons sur le concert de M. Miolan, une communication dont nous extrayons avec grand plaisir le passage suivant:

Un nouvel attrait était aussi offert aux amateurs de bonne musique. Le jeune X. âgé de 10 ans, a exécuté avec un aplomb remarquable et un sentiment épuré, trois morceaux de piano dans lesquels il a déployé de rares connaissances musicales. Ce jeune virtuose est élève d'un de nos professeurs les plus distingués, M. Letellier, qui, pénétré de la vérité des principes que Kalkbrenner consacre en conseillant des pianistes de travailler plus souvent leur jeu d'après les bons chanteurs que d'après les exécutants a conduit l'éducation du jeune X. d'après ces préceptes. M. Letellier, qui du reste jouissait à Paris d'une réputation méritée de chanteur élégant, vient de poser ici les bases de celle de pianiste et le jeune élève qu'il a présenté hier au public est la meilleure preuve de l'excellence de sa méthode.

A MONSIEUR L.... E....

LE FORGERON.
(*Sonnet.*)

Mon gros soufflet ventru repose dans ses plis.
Le fossoir à la main, le coude sur l'enclume,
J'attends, gai travailleur, que mon feu se rallume:
Soufflet, viens ranimer ses rayons affaiblis.

Vous, mes chers vêtemens enfumés et salis,
Sans cesse retrempés dans le frasier qui fume,
Certes vous valez ceux qui l'on dore et parfume
Pour femmes aux deux yeux, au front blancheur de lis.

Mon gros soufflet ventru, c'est vous, ma foi si vive
Qui soufflez le foyer de mon âme plaintive;
Les habits sont mes vers que l'homme a charbonnés.

Monsieur dans votre Album où tant de gens bien nés
Sans doute ont fait assaut de bon ton et de grâce,
Au forgeron obscur ferez-vous une place?

EUGENE L....

Nouvelle-Orléans, le 16 mai 1840.

NEW-ORLEANS YOUNG MEN TIPPECANOE ASSOCIATION.

Une assemblée régulière aura lieu ce soir à 7 heures, au rendez-vous d'usage. Une adresse sera lue par un des membres désigné à cet effet à la dernière réunion. On prie les membres d'être ponctuels parce qu'on aura à s'occuper de choses importantes.
G. KURSHEEDT, N. DELAPLAINE, } Secrétaires.

☞ COMITE CENTRAL WHIG—Le comité central whig se réunira mardi soir, le 26 courant, à 7 heures 1/2, dans le salon de l'Hotel St Charles pour délibérer sur des affaires importantes. J. B. WALTON, secrétaire.
Par ordre du président.
23 mai THOS. URQUHART, Président.

☞ AVIS est donné par le présent aux souscripteurs du Dîner offert à Mr. Charles Génois, ex-maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, que ce Banquet aura lieu samedi, 23 du courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'Hôtel Washington, tenu par M. St-Cyr, au bout du chemin à coulisses du lac Pontchartrain. Il y aura des chars destinés expressément à transporter les souscripteurs; ils partiront à 2 1/2, 3 1/2 et 4 heures de l'après-midi.
Les souscripteurs trouveront des billets gratis au bureau du Rail Road.

☞ Messieurs les souscripteurs au dîner offert à M. CHARLES GENOIS, sont prévenus qu'ils pourront prendre leurs billets au bureau du Rail-Road Pontchartrain.
23 mai—1 J. SAINT-CYR.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer Mr. HENRI DUGUÉ, comme candidat pour la place de Représentant de la paroisse de Jefferson, à la prochaine élection.
26 av—40

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS
Navire Ontario, Jameson, Liverpool, S & J P Whitney
Russell, Robbin, Marseilles, J & D Fehrman
Nathalie, Julien, Paimbœuf touchant à Nantes, A Capdevielle
Barque Stegman, Randburg, Gottenburg, A Laufear
Brick Damon, Tarwell, Havane, H G Heart
St. Simonds, Packard, New York, Geo. Green & Bro.
Goel. Creole, Bayard, Mobile, capt
Creole, Peterson, Pensacole, C D Lehman
Annawan, Atkins, New York, capt
Henry S. Hinkley, Lowden, Philadelphie, S & J P Whitney
Victoria, Kennyon, Matamoras, D Goldsmith
Orrabcoo, Lupkin, Mobile, capt
Cornelian, Nye, Boston, R A Bridge

ARRIVÉS.
Bateau de remorque Tiger, Beebe, des Passes.
" Post Boy, Davis, "
Navire Hilah, Hammond, en 16 jours de New York, à A. Cohen.
Goel. Ryon, Pearsall, de Cedar Keys.
Goel. Dolphin, Flynn, de Velasco.
Goel. Columbia, Garish, de Newburyport.
Goel. Mary Patton, Green, de Kingston.
Goel. Good Intent, Creighton, de la Mobile.
Sloop Splendid, Chalmer, de Pearlington.
Steamer Grey Eagle, Shallcross, de Louisville.
" Gen. Pratte, Hasey, de St. Louis.

MEMORANDA.
Expédiés à New York pour ce port, 12 mai, barque John Brower, Sutton; brick Confidence, Cozzens; brick Ludwig, Lermond.
Arrivé d'ici à New York, 12 mai, navire Charlemagne, Jackson.
Arrivé d'ici à Baltimore, 14 mai, goel. Kathleen, Holingshead.

☞ Le bateau à vapeur WM. FRENCH, capitaine Mc Comb, partira positivement pour Louisville, Cincinnati et tous les ports intermédiaires aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure indiquée. M. E. LAWRENCE,
23 mai 29, Nlle. Levée.

ACTIONS
DE LA BANQUE DES CITOYENS.
190 ACTIONS de la Banque des Citoyens, à vendre. S'adresser au No. 47, rue St. Louis.
23 mai—6t

GENIEVRE.—40 barils à vendre par
19 mai N. D. CHAMBERLIN & Co., 48, Gravier.

COMMERCIAL.

DERNIÈRES DATES: New York, Boston, Philadelphie, Washington, Baltimore, Charleston, Vera-Cruz, Tampico, [illegible] — Liverpool, Londres, Havre, Paris, Bordeaux, Marseille, Cadix, Havane, Houston. [illegible]

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 23 mai 1840.

Espèces	5 1/2 @ 6	pour cent prime.
Billets de Banque des E. U.	2 1/2 @ 3	do.
Notes de la Trésorerie	6 @ 6 1/2	do.
Souverains	[illegible]	
Doublons Espagnols	17 12 @ 17 [illegible]	
do. Mexicains	16 37 1/2 @ 16 62 1/2	
Or Américain	7 @ 8	pour cent prime.

COURS DE LA PLACE.

COTON—Arrivé depuis le 19 courant 3560 balles Louisiane et Mississipi, 6,080 Tennessee et Nord Alabama, Arkansas 64, Mobile 72, Texas 23; en tout 10,047. Il a été expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 5,872 balles, Havre 5,372, Marseille 212, Nantes 780, Trieste 930, Gottenbourg 723, Havane, 1,283, New-York 1,283, Boston 1,10, Philadelphie 142, Hartford 356; en tout 15,940 balles; ce qui diminue le stock de 5,064 balles, et le réduit à 171,209 balles, y compris celles qui étaient à bord des navires qui n'étaient pas expédiés le 22 courant.

Dans notre rapport de mercredi, nous avons coté une hausse d'un quart de cent sur les belles qualités de coton; et nous avons observé que le marché, quoique n'étant pas actif pour les basses qualités, était très ferme pour toutes les descriptions. Depuis lors le marché a été calme et les opérations se sont faites sur une échelle fort réduite. Les ventes de mercredi se sont élevées seulement à 1,500 balles, jeudi à 2,300 et hier à environ 2,200 balles. Les acheteurs continuent à se montrer peu disposés à opérer sur les qualités inférieures et mitoyennes, et les détenteurs de ces descriptions paraissent généralement très empressés de réaliser, quoique nous ne sachions pas qu'ils aient, dans aucune circonstance, accepté une baisse. La demande continue à donner pour les belles qualités; mais le stock limité de ces descriptions et les prix élevés auxquels elles sont tenues, ont été des obstacles à ce qu'il se fit de fortes opérations. Il s'est fait quelques nouvelles ventes de coton classé; mais elles n'ont pas été considérables. Nos côtes pour toutes les qualités sont les mêmes.

Les ventes de la semaine s'élèvent à 13,000 balles, et celles des trois derniers jours à 6,000, dont nous donnons les détails qui suivent: 30 balles Louisiane et Mississipi à 7 1/4 cents; 20 a 8 1/4, 20 a 8 1/2; 32 a 8 1/2; 266 a 8 3/8; 84 a 12 1/2; 28 a 12 1/2; 100 a 7 1/4; 40 a 8 1/4; 17 a 17 1/4; 108 a 6 7/8; 218 a 6 3/8, 65 a 9 3/4; 300 a 8 3/4; 1010 a —; 474 a 7; 360 a 7; 100 a 7 3/4; 37 a 8 3/8; 41 a 8 5/8; 40 a 8; 50 a 11 cents. 313 Tennessee et N. Alabama a 6 1/2; 100 a 7 1/4; 1,300 a 6 1/2; 600 Mississipi et N. Alabama a 6 1/4; 41 Mobile a 9 3/4: 84 Texas a 6 3/4; 65 a 6 5/8 cents.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.		Tenn. et Nort Alabam.	
Ordinaire,	6 1/4 à 6 3/4	Ordinaire,	— à 6
Commun	6 1/2 à 7	Commun,	6 à 6 1/2
Bon,	8 1/2 à 9 —	Bon,	6 3/4 à 7
Bon à beau,	9 1/2 à 10 —	Bon à beau	7 1/2 à 8
Bon à fin,	11 — à —	Bon à fin,	8 1/2 à —

ETAT DU COTON.

1839. Oct. Stock en main,		15934
Reçu les trois derniers jours	10470	
Précédemment,	861856	872304
		888128
Exporté pendant les 3 derniers jours	15940	
Précédemment,	700979	716919
Stock en main,		171209

SUCRE—Louisiane—Nous avons eu des arrivages considérable pendant ces derniers jours; et cependant cet article été en bonne demande et la hausse que nous avons mentionnée dans notre dernier rapport a été maintenue. Le sucre prime strict continue à être rare et nos côtes les plus élevées ont été refusées pour des parties de choix. Nous ne changerons cependant rien à nos côtes qui restent aussi de 3 @ 4 1/2 cents; la plupart des opérations ayant été faites à 3 1/2 et 4 1/4. Les ventes ont été généralement pour les marchés du Nord. Il y a de bonnes demandes pour les parties sur habitation. Il ne s'est rien fait en sucre Havane; si ce n'est quelques petites ventes de Havane blanc.

MELASSE—Il y a eu de bonnes demandes principalement pour le Nord, et elles ont empêché que les quantités déjà arrivées ne s'accumulassent sur la levée. Nous cotons aujourd'hui de 20 @ 21 cents le gallon pour de bonnes parties pour le dehors. Il se fait peu sur les habitations Nous ne connaissons qu'une seule vente de 10,000 gallons à 14 cents.

TABAC—Le tabac continue à être bien demandé; mais les opérations n'ont pas été si étendues qu'elles l'ont été dans le commencement de la semaine; les acheteurs n'ayant pas voulu accepter les conditions sur lesquelles les détenteurs ont insisté. Les ventes des trois derniers jours s'élèvent à environ 980 boucauts, de la manière suivante: 30 boucauts a 3 1/2, 6 et 8 1/8 cents 1re secondes et premières: 41 boucauts a 5 et 6, 53 boucauts a 4, 6 1/4 et 6 1/4; 33 boucauts a 3 1/2, 6 et 8; 174 boucauts a 4, 6 et 8; 51 boucauts, desquels 9 1re a 4, 12 seconde à 6, 12 première a 8, et 15 do a 8 1/2; 29 boucauts desquels 11 de 3 à 4 1/2; 10 à 5 3/4 a 6 1/4, et 8 a 8 1/2; 90 boucauts desquels 39 a 3 a 3 3/4, 33 a 5 1/2 a 5 3/4; et 18 a 7 3/4, 110 boucauts desquels 9 1re a 2 1/2, 10 do a 3, 11 do a 4, 12 seconde a 6, et 60 première a 7 5/8. 160 boucauts desquels 10 1re a 3, 14 do a 3 1/2, 10 do a 5, 26 seconde a 6, 12 do a 7, 17 première a 8 1/4 et 17 première à 9 cents.

Ces opérations indiquent une amélioration dans le marché, pour les belles qualités surtout. Nous cotons aujourd'hui pour les lots inférieurs 3, 5 et 7 cents; pour 2e, 2me et 1ère. qualité; lots communs 3 1/2: 5 1/2 et 7 1/2; beaux lots 3 3/4, 5 3/4, 7 3/4; supérieures 4, 6 à 8; 6 1/2 à 8 1/2; et choix 5, 7, 9 et 9 1/2. Arrivé depuis le 19 courant 1458 boucauts; expédié dans le même espace de temps pour Marseille 876 boucauts, pour Boston 18, pour New York 203, pour Philadelphie 120, pour Gottenburg 1436 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1839. Oct. Stock en main,	boucauts.	962
Reçu pendant les 3 derniers jours,	1458	
Précédemment	20042	21500
		22462
Expédié pendant les 3 derniers jours	1436	
Précédemment,	13188	14624
Stocken main,		17838

☞ L'attention publique est appelée à la vente *positive* qui doit avoir lieu aujourd'hui à 1 heure de l'après midi à la Bourse St. Louis, des biens appartenant à la succession de Ve. Delille Montégut.

HARICOTS.—20 barils haricots blancs, à vendre par 23 m ADAMS, HARTWELL & Co., 36, rue Poydras.

RIZ.—40 tierçons récemment importés, à vendre par 23 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

POIVRE.—300 sacs poivre noir de Sumatra, à vendre par 23 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

LACETS en fil, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 23 mai 50, Bienville.

TRAITES sur New-York, à vendre par 23 mai SCHMIDT & CO., 60, rue Bienville.

POMMES de Terre—250 barils à vendre par 23 m J. T. LAWRENCE, 29, Nlle. Levée.

GRAISSE—300 barillets graisse en feuille, à vendre par 23 mai MAHARD & BRO. 36, Nelle-Levée.

EMMAGASINAGE pour Saindoux.—Le soussigné peut convenablement emmagasiner trois mille barillets saindoux. P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas. 23 m.

BEURRE de l'Ouest et Saindoux.—50 barillets beurre de l'ouest; 6 barillets saindoux à vendre par 23 m P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

FARINE—100 barils marque de Lockland en débarquement du steamer Daniel Webster, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 23 mai 36, rue Poydras.

JAMBONS—400 barils jambons de famille de choix, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 23 mai 36, rue Poydras.

POMMES SECHES—40 barils haricots blancs, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 23 mai 36, rue Poydras.

PAPIER à enveloppes—1000 rames à vendre par FROST & Co. 23 mai 8, rue de la Douane.

TRAITES sur la Havane, New York et Louisville, à vendre par 23 mai R. GRONING & Co.

CAFÉ, RIZ, &c—30 sacs café; 60 tierces riz; 600 caisses savon J. Blake et Valentine; 250 do blanc de baleine; 200 paniers huile d'olive, à vendre par 23 mai S. LATAPIE, 79, Vieille Levée.

PAVES CUBES—54,000 pieds pavés cubes, à vendre. S'adresser à JOS. A. BEARD, 23 mai—4 56, rue du Camp.

PORC—100 barils porc mess, et 100 dito porc prime, à l'inspection et à vendre par 23 mai WM. C. TOMPKINS & Co, 66, Camp.

JAMBONS, &c—150 futailles jambons, côtes et épaules, préparés à Cincinnati, à vendre par 23 mai MAHARD & BROTHER, 36, Nelle Levée.

PORC—200 barils porc mess, 200 do. do. prime et rump, 18 demi barils do mess pour l'usage des familles, à vendre par MAHARD & BROTHER, 23 mai 36, Nelle-Levée.

BŒUF—Mess, M, O., prime et B. en barils et en demi-barils, à vendre par MAHARD & BROTHER, 23 mai 36, Nelle Levée.

DEUX certificats de la ville de la Nouvelle-Orléans, emprunt de 5 pour cent, de la somme de $1000 chaque. 23 mai HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

LETTRES DE CHANGE SUR NEW YORK, à vendre par O H MIESEGAES, 23 mai 43, Bienville.

TOILE D'EMBALLAGE DU DUNDEE, en magasin, à vendre par O H MIESEGAES, 23 mai 43, Bienville.

BEURRE—100 barillets beurre de l'Ouest à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 23 mai 36, rue Poydras.

BEURRE Mess et M. O. en 1/2 barils, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 23 m 36, rue Poydras.

TETES DE COCHON.—6 barriques en magasin, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 23 m 36, rue Poydras.

GENIEVRE—100 barils genièvre blanc, de Baltimore, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 23 mai 63, rue Gravier.

LARD—50 barriques lard fumé de l'ouest, consistant en plats-côtes, épaules, &c. à vendre par 23 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

BAS blancs, bleus et noirs; bas de fantaisie en coton et en fil et 1/2 bas à vendre par 23 mai HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

EAU DE SPA—en débarquement de la galliote Stant Fries, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 23 mai 50, Bienville.

MARCHANDISES pour les marchés Mexicains. Indiennes, coutils, mousselines, foulards et mouchoirs de soie noires, à vendre par 23 mai HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

GENIEVRE—150 pipes genièvre de Hollande de marque très connues, en débarquement de la galliote Stant Fries, d'Amsterdam, à vendre par 23 mai HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

FARINE—500 barils farine superfine, reçu et à vendre par MAHARD & BROTHER, 23 mai Nelle-Levée.

JAMBONS—30 barils jambons enveloppés de Cincinnati, article supérieur, en débarquement et à vendre par 23 mai MAHARD & BRO. 36, Nelle-Levée.

BRODEQUINS, Bottes et Souliers—36 caisses assorties, en débarquement de la barque Zenobia, à vendre par FROST & Co. 23 mai 8, rue de la Douane.

PORTER DE LONDRES.—60 barriques d'importations directes, garantie toutes bouteilles pleines, à $2 75 le quart, et $1 75 la pinte. S. HEATH & Co. 23 mai 95, rue du Camp.

VERRERIE—40 barriques verrerie de New Castle et de Birmingham, consistant en verres à vin taillés et unis, idem à champagne et à liqueur; verres d'une demi et d'un tiers de pinte, à vendre pour clôture des consignations. 23 mai S. HEATH & Co, 95, rue du Camp.

AVIS.—Mr. D. GLASS qui a reçu le 21 avril dernier du soussigné, en débarquement des steamers, en face la rue de la Douane, 14 caisses sucre marquées M. N. qui en a donné le reçu au nom du steamer Ellen Douglass, à bord duquel les dites caisses de sucre devaient être expédiées, est prié de se présenter et de reconnaître des dits objets. 23m—4 P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

BIERE BLANCHE—50 barriques bière blanche de Londres, de Taylor et 100 barriques bière forte double de qualité supérieure, en débarquement du brick Cognac, de Londres et à vendre par KOHN, DARON & Co, 20 mai 28, Bienville.

AMUSEMENTS.

[illegible] dimanche, 24 mai 1840. [illegible] BÉNÉFICE DE MME. BAMBERGER. GASTON DE ST. ELME, Drame en 5 actes et en prose, de M. Placide Canonge.

Distribution:
Le comte de St. Elme, MM. [illegible]
Gaston, Paul, } Fils du Comte, enfants du 1er lits, [illegible]
Fernando de Valder, [illegible]
Léonard, vieux intendant du comte, Eugène.
Un geôlier, Jules.
Un domestique, Antony.
Louise, femme en secondes noces du comte, Mesdames [illegible]
Héloïse, Bamberger.

Suivi d'un
CONCERT:
Cavatine de Donizetti, chantée par Mme Bamberger.
Air varié pour le violoncelle, composé et exécuté par M. Bamberger.
Solo de violon, par M. Miolan.
La Nuit à Bord, ballade pour chant, piano et violoncelle, exécutée par Mme et M. Bamberger.

BALS.
SALLE D'ORLEANS.
Le soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il y aura DES BALS PARÉS ET MASQUÉS, Les Mercredis et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée: — Cavaliers... $2
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
23 mai A. MITAUD.

COMBATS D'ANIMAUX.
Dimanche 24 mai 1840, à l'Hôtel de la Marine, rue de la Levée, entre Dumaine et St. Philippe.
L'OURS gigantesque, un autre jeune Ours, un Taureau vigoureux, l'ANE invincible, un Loup et un Sanglier du pays combattront les chiens du cirque et plusieurs chiens bull dogues des amateurs, qui ont été promis au propriétaire de l'établissement pour cette représentation. L'ordre y sera parfaitement établi et tous les soins ont été pris pour la sûreté publique. 23 mai

TIRAGE OFFICIEL DE LA
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe extra No. 30.
64—44—26—30—53—20—55—45—60—12—18
TIRAGE AUJOURD'HUI à 7 heures à l'Exchange Hôtel.
Gros Lot... $6,000
Un Lot de... 3,000
Un Lot de... 1,301
Cinq Lots de... 1,000
5 Lots... 500
Billets, $2 50—coupons en proportion.
☞ Billets à vendre au bureau des Directeurs. D. S. GREGORY & Co.
23 mai 26, rue du Canal.

BANQUE DES AMELIORATIONS, Nlle. Orleans, ce 22 mai 1840.
MESSIEURS les souscripteurs pour la réédification de la Bourse St. Louis, sont respectueusement prévenus que Mr. Bd. Béon a été nommé par la Direction de cette Banque, collecteur de toutes les souscriptions. Par ordre. J. BERNARD, Caissier.
☞ Ceux des commissaires qui ont encore des listes de souscriptions en leur possession, sont priés de les remettre à M. Bd. Béon. 23 mai

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.—La maison connue sous la raison de Willcox, Anderson & Co, est à partir de ce jour dissoute d'un commun accord. La liquidation de la société sera faite par M. Jacob Willcox sous le nom de la raison de commerce de la dite société jusqu'à ce que toutes les affaires soient réglées.
JACOB WILLCOX,
NATHANIEL ANDERSON.
Par pro. Robt. Turner, charge d'af. } GEORGE W. HUNTINGTON.
23 mai—6

PAROISSE DE JEFFERSON.—Cour des Preuves—Succession de James Burdon.—Attendu que Dennis Murphy, curateur de la succession de feu James Burdon a présenté à la cour un compte provisoire d'administration de ladite succession et qu'il en demande l'homologation, et de plus qu'il soit déchargé comme curateur de ladite succession. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir a déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit aux dites demandes
23 mai—3, en 10j. (Signé) F. DUGUÉ, Juge.

Succession de Jean Techené.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par A. D. Doriocourt, administrateur de la succession de feu Jean Techené, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.
23 mai

COUR DES PREUVES—Attendu que Archy B. Lawrence a présenté une pétiton à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James B. Anderson, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
23 mai W. F. C. DUPLESSIS, Reg des test.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, Juge—22 mai 1840.—No. 12,347—F. Verrier contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la Cour que toutes personnes intéressées dans cette affaire aient à déduire sous dix jours, de la date des publications du présent ordre, les raisons s'il en ont pour lesquelles ledit tableau provisoire de distribution ne serait pas homologué.
Par ordre de la cour.—Bureau du greffier, 22 mai, 1840.
23 mai—3, en 10j. ARMAND PITOT, greffier.

Succession de feu Marie Jeanne Jean Jacques
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Auguste Louveau, curateur de la succession de feu Marie Jeanne Jean Jacques, f. de c. l. ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
23 mai W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens

A LOUER—Pour prendre possession de suite—Le haut d'une maison composée de cinq chambres sur le devant, trois sur la cour, une cuisine, et une grande cour. S'adresser, rue St. Pierre entre Royale et Bourbon, No. 85. 23 mai—4

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut:—Attendu que Messrs. Clément & Newman de Philadelphie (Pensylvanie) ayant acheté à une vente faite par Joseph A. Beard, encanteur public la propriété ci-après décrite, se sont adressés au greffe de cette Cour où le procès verbal de vente dudit encanteur est enrégistré, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 Mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de ce pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par l'encanteur susdit, le 25me jour de mars de l'année 1840, en vertu d'un ordre de cette Cour rendu le 1er de février de l'année 1840, dans l'affaire de Wm. Gallaher vs. ses créanciers et ceux de Jas. & Wm. Gallaher, No. 11383 du docket de cette Cour, à laquelle vente lesdits Clément & Newman se sont rendus acquéreurs pour le prix de $4,800 payable un quart comptant, et la balance à six, douze et dix-huit mois, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, ou le procès verbal de vente de l'encanteur.
"Tout ce lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie dans la rue St. Pierre, entre Gravier et Perdido, ayant soixante et quinze pieds de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur de cent vingt pieds mesure française et borné d'un coté par la propriété de Mde. Huet et de l'autre par celle de M. P. O. Sorbé.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans le 9 mai 1840.
23 mai—4 1 pa LS. R. COURTIN, dep. greff.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants, reçus par les derniers arrivages:
140 demi pipes eau-de-vie de Cognac 4me. preuve, marque de A. Dussaut, jeune;
8 demi pipes vieille eau-de-vie (article supérieur), marque de Maglory;
118 barriques vin rouge, Château-Margaux, Léoville, St Sauveur, St. Estèphe et Pauillac;
10 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne;
900 caisses vin rouge et blanc Château-Margaux, St. Sauveur, Haut-Sauterne et Haut-Barsac;
54 caisses Chambertin;
44 caisses Champagne grand mousseux;
40 caisses vin muscat de Frontignan, salaisons assorties, papier à lettres, &c.
BOUTIN, GALLY & CO.,
23 mai 79, rue Toulouse.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
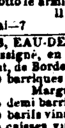
Domenica prossima 31 del corrente maggio, alle sette della mattina, la compagnia si troverà armata, ed in tenuta di està, reunita, musica in testa, nel passaggio della Borsa di San Luigi, per portarsi alla rivista d'ispezione ordinata dal comandante della Legione. I Moschettieri, che subito dopo la rivista vogliano ritirarsi per attendere à loro affari, ne avranno il permesso, ma tutti, senza eccezione, dovranno trovarsi sotto le armi, o soggiacere al rigore de regolamenti.
Il capitano.
23 mai—7 O. DE A. SANTANGELO.

VINS, EAU-DE-VIES, VINAIGRE, &c. à vendre par le soussigné, en débarquement des navires Oscar, et Vaillant, de Bordeaux:
250 barriques vin rouge, Ludon; Talence, St. Julien et Margaux,
75 demi barriques, do do do do
50 barils vinaigre de vin blanc, 60 damejeannes do.
2500 caisses vin rouge et blanc, divers crus,
do vin d'Hermitage, blanc,
800 paniers anisette fine et superfine,
150 caisses liqueurs, curaço, kirsch &c,
600 milliers bouchons en sacs de 500 chaque,
26 caisses prunes, choix, en jarres,
250 boites vermicelle et macaroni, en balles.
175 pipes, demi et quart do, Eau de vie de Cognac, J. J. Dupuy, Castillon, et Dumou.
20 demi et quarts pipes, vieille eau de vie de Cognac, Pinet, Castillon & Co.
23 mai—10 F. JORDY, 118, Royale.

AVIS—La société de Van Wyck & Co. de cette ville, et de John Laidlaw, de New-York, a été dissoute, par consentement mutuel, le 4 de ce mois.
John Laidlaw est chargé de la liquidation des affaires de John Laidlaw & Co., de New-York, et Peter S. et Thomas W. Van Wyck, ou chacun d'eux, liquideront les affaires de la maison de Van Wyck & Co. de cette ville.
Daté Nouvelle-Orléans, 21 mai 1840.
PETER S. VAN WYCK,
THOMAS W. VAN WICK,
JOHN LAIDLAW.
Les soussignés continueront les affaires de commission en général, en cette ville, pour leur propre compte, sous la raison de *Van Wyck & Co.*
Nouvelle-Orléans, 21 mai 1840. PETER S. VAN WYCK,
22 mai THOMAS W. VAN WYCK.

MADAME LEON, rue Royale, No. 112, entre Conti et St. Louis, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment de capottes d'été, de couleur grise, et autres des plus à la mode. On trouvera également chez elle un assortiment de nouveautés.
20 mai—3,3pe

GENIEVRE—100 pipes genièvre des meilleures marques en débarquement de la goelette Stand Fries, d'Amsterdam, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 20 mai 50, Bienville.

BAS de coton, blancs, écrus et en fil; demi bas bleus, couleurs de choix, noirs, en coton; idem pour enfans; à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 20 mai 50, rue Bienville.

BŒUF SEC—21 barils viande de bœuf séchée, d'excellente qualité, actuellement en débarquement et à vendre par STETSON ET AVERY, 20 mai 28, Gravier.

CAFÉ de la Havane vert en magasin et à vendre par 23 avril J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

POUR ATTAKAPAS ET TOUS LES PORTS INTERMÉDIAIRES.—Le bateau à vapeur, bien connu, AJAX, capitaine [illegible], [illegible] partira dimanche, 24 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à DUREIVE & DE BLANC, 23 mai 43, 44, Nelle-Levée.

BATEAU POUR PASSAGERS.
POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires—Le steamer EDWARD SHIPPEN, capt. J. C. Russell, partira comme ci-dessus dimanche, le 24 courant, à 10 heures A. M. Ce steamer est entièrement neuf. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à P. C. SHANNON & Co. 23 mai 57, rue des Magasins.

POUR ST. LOUIS, ALTON & LA RIVIERE DES ILLINOIS—Le steamer GEO. COLLIER, capt. William Littleton, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PATRICK C. SHANNON & Co. 57, rue des Magasins.
N. B.—Le George Collier recevra du fret pour Commerce, Memphis, Randolph et Mills Point. 23 mai

POUR LOUISVILLE et CINCINNATI.—Le steamer NORFOLK, capt. J. Smith, est de jour en jour attendu et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à PATRICK C. SHANNON & Co. 23 mai 57, rue des Magasins

POUR ST. LOUIS, Alton et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur du marcheur ALTON, capitaine Gillespie, est prêt à recevoir du fret et partira mardi, 26 du courant, à 4 heures. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Poydras, ou à JOHN A. MERRITT, 23 mai 52, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le beau steamer AMBASSADOR, capitaine John A. Halton, partira positivement pour les ports ci-dessus Mardi, le 26 courant, à 11 heures du matin. Un plan de sa chambre peut être vu chez le soussigné, où l'on peut engager son passage. H. N. LAWRENCE, 22 mai 29, Nouvelle-Levée.

POUR GLASGOW—Le navire américain, fin voilier, PLATINA, capt. Duncan, partira vers le 27 courant. Pour fret d'un chargement sur le pont, ou passage, s'adresser au capitaine à bord près de la presse d'Orléans, ou à S. HEATH & Co. 23 mai 95, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois-mâts MARY & SUSAN, capitaine Neel, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, pouvant prendre au moins dix ou douze passagers, s'adresser à bord, en face du chemin de fer ou à KOHN, DARON & CO., 22 mai 28, rue Bienville.

POUR NEW-YORK—Le beau brick GEORGES, capt. Watts, ayant une partie de son chargement engagé, peut prendre l'encombrement de 50 boucauts de tabac et partira immédiatement. Pour fret desquels ou passage, s'adresser à 22m GEO. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR NEW YORK—Packet Regulier—Devant partir jeudi, le 28 courant—Le packet NEWARK, capitaine Souillard, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSDICK & BRO. 23 mai 70, Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick A. L. UZARDC, capt. Miller, ayant presque tout son chargement engagé, peut prendre l'encombrement de 40 boucauts. Pour fret desquels ou passage, s'adresser à 22 m GEO BEDFORD & BECK, [illegible]

POUR BALTIMORE—Le beau [illegible] PILGRIM, capt Campbell, partira le [illegible] et peut prendre 90 boucauts de sucre [illegible] encombrement pour compléter son chargement. Pour fret desquels ou passage, s'adresser à 22 m GEO. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE. La goelette fine voilière ATLANTIC, capt. Boong, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & co. 21 mai

POUR LE HAVRE.—Le beau navire français l'UNION, capitaine Demandes, partira pour cette destination le 30 du courant fixe. S'adresser, pour passage seulement, au capitaine, à bord, en face de la rue des Ursulines ou à 19 mai R. A. LEFEBVRE & Co, 10, Toulouse.

POUR MARSEILLES ET LIVOURNE—Le navire fin voilier EMPORIUM, peut prendre pour l'un de ces deux ports 100 balles de coton, 400 ou 500 balles de tabac, et une demi douzaine de passagers. S'adresser au capitaine à bord en face de la presse à coton du Mississipi ou à J. & D. FEHRMAN, 19 mai—9 26, Bank Place

POUR MATAMOROS.—La goelette CUMANCHE, capt. Hoffman, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. F. LAGUERENNE & Co, 19 mai 47, rue Tchoupitoulas.

POUR BORDEAUX—Le beau navire de première classe LYDIE, capitaine Mailhos, partira le 25 courant fixe. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à bord, ou à BOUTIN, GALLY & Co, 16 mai rue Toulouse.

DEMANDE DE FRET—On a besoin d'un chargement de pont pour une goelette en destination pour Hartford, Connecticut. S'adresser à JOHN A. MERRITT, 16 mai 53, rue du Camp.

A VENDRE—Le brick Dannois, ADELA, du port de 12 à 1400 barils, ayant été entièrement réparé et étant prêt à recevoir son chargement. S'adresser à (18 mai) JOHN CROSBY, 33, Camp.

POUR TAMPICO.—La goelette fine voilière, DORIC, capt. Rantiford, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira le 26 du courant. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à J. ROBERT & Co. 15 mai 47, rue Bienville.

POUR BORDEAUX—Le joli navire LE TALMA, capitaine J. Cayol, partira pour cette destination, le 30 du courant fixe, par engagement. S'adresser pour fret de 150 balles coton et passage, au capitaine à bord en face de la rue de l'Hôpital ou à 14 mai R. A. LEFEBVRE & Co. 10 Toulouse.

POUR LA HAVANE—La goelette paquebot FRANCIS-AMY, capitaine Ashby, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 14 mai R. GRONING & Co.

POUR CHARLESTON. La goelette neuve ST DENYS, capt. Post, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, 2ème wharf, [illegible] ou à 20 mai STETSON & AVERY, 28, Gravier.

POUR PHILADELPHIE—Devant succéder au brick Swan—Le trois mâts packet ARCHER, capt. Marston, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, près du marché aux légumes, ou à JAMES D. DENEGRE, 20 mai 16, Douane.

POUR NEW-YORK—Devant partir jeudi, le 21 courant—Ligne de New York et de la Louisiane—Le beau packet MISSISSIPPI, capt. Whitlesey, ayant presque toute sa cargaison à bord, partira comme ci-dessus. Pour passage, pouvant prendre 4 passagers, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à FOSDICK & Co. 20 mai 70, rue du Camp.

POUR NEW-YORK. Le brick neuf et fin voilier, LONG-ISLAND, capt Davis ayant une partie de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à W C. TOMPKINS & co. 20 mai 66, rue du Camp

POUR LIVERPOOL. Le beau navire de 1ère. classe SHEFFIELD, capt. Porter, partira immédiatement. Pour fret de 300 balles coton ou passage s'adresser à 20 mai BOUTIN, GALLY & Co. rue Toulouse.

POUR BALTIMORE. Le brick MENTA, capt. Mays, peut prendre un chargement de pont pour Baltimore. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 20 mai 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK. Le brick fin voilier SWEFTUNE, capt. Jaibeler, partira sous peu. Pour fret s'adresser à 20 mai H. TETE, 13, Conti.—6

AVIS.—Mr. VIETTE, chez Mr. Dussault, de cette ville, est notifié que faute de retirer des magasins du soussigné, deux barils d'huile de Kirsh arrivés par le Talma, ils seront vendus à l'encan, pour satisfaire aux frais et débours qu'ils ont occasionnés, après dix jours du présent avis. Nouvelle-Orléans, 21 mai 1840. F. LABROUCHE DUSSIN, 22 mai 169, rue de la Vieille-Levée.

EXTRAIT DE BAREGES—500 flacons Extrait de Barèges pour bains sulfureux inodores. L'extrait a l'avantage de ne pas porter avec lui, cette odeur [illegible] et repoussante des bains de Barèges artificiels de Sulfure de Potasse, odeur qui n'ajoute rien à leur vertu et les fait tout redouter des malades, à vendre à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 22 mai 123, rue Royale.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN ENCOIGNURE CONTI ET BOURBON.
LES soussignés informent le public qu'ils exposeront en vente, lundi 25 courant, un grand assortiment de marchandises sèches provenant des encans; ces articles seront vendus à des prix très moderes. 22 mai—3 FAUCHON FRERES.

UNE dame ou un homme d'un âge mûr, pouvant enseigner le français et la musique (piano) trouverait de l'emploi dans une famille à la campagne, à une petite distance de cette ville. Une personne qui pourrait en même temps enseigner l'anglais aurait la préférence. S'adresser rue Royale, No. 150. Il est inutile de se présenter si l'on n'est muni de bonnes recommandations. 22 mai—15

AVIS—Les soussignés informent leurs amis et le public en général, qu'ils ont constamment à leur fabrique no. 146 rue de Chartres entre Toulouse et St. Louis, un assortiment de tabac de première qualité, tel que tabac à chiquer filé et en morceaux, tabac à priser de toutes qualités, tabac à fumer qu'ils vendent $3 la grosse de paquets. Ils s'offrent de reprendre le tabac à fumer s'il ne convient pas aux acheteurs. Tous ceux qui auront besoin de cet article, tant pour le détail que pour leur propre usage, trouveront leur avantage de visiter leur établissement, ou ils seront servis d'une marchandise supérieure à toute fabriquée dans ce pays. P. J. BAINS. 22 mai—6 T. B. LANG.

A VENDRE—200 balles de foin supérieur marque à Thorn récemment reçus par le brick Swiftune, de New York. S'adresser à HENRY TETE, 20 mai 13, rue Conti.

BRODEQUINS, Chapeaux, Habillements—Un assortiment général de ces articles, constamment en vente par FROST & Co, 20 mai 8, rue de la Douane.

ARDOISES—En débarquement du trois mâts Queen Victoria, une grande quantité d'ardoises de Welsce, qui sont offertes à vendre à des prix modérés, en lots au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON, 20 mai 150, rue des Remparts.

MOUSSELINES blanches unis et de fantaisie—Cambrics, jaconas, toiles à chemise blanche non blanchie, à vendre par 7 mai CLASON & VLES, 44 Chartres en ler.

BANQUE DE CARROLLTON.
AVIS—Des propositions seront reçues pendant 10 jours à partir de cette date, pour louer l'Hôtel de Carrollton. Cet établissement est parfaitement bien connu, et il n'est pas de séjour d'été plus agréable. La position dans laquelle il est situé le garantit de toutes maladies. Il possède en outre un magnifique jardin qui est sans contredit le plus beau de tous ceux qui appartiennent à des établissemens de cette genre dans les environs de la ville. S'adresser au bureau de la Compagnie. JOHN THOMPSON, Ingénieur de la Compagnie du Chemin de Fer 5 mai de Carrollton.

ASPHALTE.
LELOUP & CO., qui, les premiers ont introduit l'asphalte à la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont établi leur office, *Passage de la Bourse*. On trouvera à cet office des échantillons des divers travaux qu'ils exécutent avec les prix respectifs. Une expérience de tous les jours leur a permis de donner à leurs travaux toute la perfection qu'ils comportent jointe à une grande modicité dans les prix.
☞ MM. Leloup & Co. se recommandent particulièrement à MM. les capitaines de steamboats pour la garniture en bitume du dessous des bouilloires: on peut se convaincre de l'utilité de ce procédé en allant examiner les travaux qui ont été exécutés à cet effet dans les steamboots *Prairie* et *Gen. Pratt*. 8 mai

EN débarquement du navire Rose Julienne de Marseille et à vendre par le soussigné.
19 Balles couvertures de laine françaises, 3 points.
30 Caissons salaisons assorties
4 Barils vieux Cognac.
30 Caissons eau de fleurs d'oranger double.
34 Malles parfumeries assorties.
30 Caisses vins et liqueurs assortis.
23 a J. P. BONNET, 3, rue Royale.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont commencé leur entreprise pour la construction de toitures, et qu'ils sont prêts à recevoir tous les ordres qui pourront leur être donnés pour couvrir les toits d'ardoises, de cuivre, de plomb, de fer blanc ou de zinc. Ils ont également en main un assortiment des articles ci-dessus, qu'ils offrent à vendre en quantités au gré des acheteurs, aux prix des ventes en gros. Toutes espèces de toitures seront faites et posées dans le plus bref délai par LYALL & DAVIDSON, 8 mai 150, rue des Remparts.

PLATRE DE PARIS calciné pour les constructeurs, article supérieur, de. pour mouleurs et figuristes, très blanc et fin fraîchement fabriqué, et à des prix très-modérés.
Leur machine à embouveter le plancher est prête à recevoir des ordres pour travailler à façon, ils ont aussi en main des planches de toute épaisseur et largeur, [illegible] une scie circulaire sont également prêts à recevoir des ordres pour tout ce qui concerne le batiment ou le meublage au moulin à mais pour l'usage de MM. les habitants. Tous les ordres qui seront remis au bureau de M. DePouilly aîné, 119 ou au moulin, seront remplis avec exactitude et à des conditions avantageuses. DEPOUILLY Jne.
5 mai Enc. Urquhart et Marigny, Rail Road Pontchartrain.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, aujourd'hui 23 du courant, à 10 heures du matin, rue du Canal, entre les rues Magasins et Levée, pour le compte de qui de droit:
10 demi pipes eau de vie 4me. preuve,
2 pipes genièvre de Hollande 23 mai

CHEVAUX—CHEVAUX.
IL sera vendu ce matin, à 11 1-2, aux écuries Tattersall, au coin des rues St. Charles et Gravier,
Une paire de beaux chevaux de carosse.
Deux beaux chevaux de selle.
Ceux qui ont des carrosses, chevaux ou animaux à vendre sont priés de les faire entrer avant la vente au bureau de l'encanteur, No. 80, rue de la Commune. 23 mai

PAR M BARNETT Sen.
IL sera vendu, samedi, 23 mai courant, à midi, dans la salle de bains de la Bourse St. Louis: 124 actions du fond capital de la compagnie d'assurance du Commerce, payées en entier; c'est-à-dire $50 par action. Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 23 mai

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de coton avarié.
IL sera vendu lundi au soir, le 25 courant, à 5 heures, à la presse à coton de l'Union: 60 balles de coton avarié, vendues pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 23 mai

MEUBLES!
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu, lundi matin, 25 courant, à 10 1/2 heures, au magasin No. 86, rue de la Commune:
Un grand assortiment de meubles de ménage,
25 matelas en crin, oreillers en plume, coussins,
Un piano forte, &c. &c.
Aussi: 30 balles Osnaburgs des manufactures de la Caroline du Sud et divers autres articles.
Conditions—Comptant. 23 mai

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de farine avariée.
IL sera vendu mardi, le 26 courant, à 11 heures A. M. au magasin No. 60, de la rue Gravier: 125 barils farine en partie avariée à bord du chaland Prairie Flower, vendu sous l'inspection des gardiens du port et pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions—comptant. 23 mai

Vente par colis d'habillements confectionnés, de bottes et de souliers.
PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERRIET.
IL sera vendu, lundi prochain, le 25 courant, à 10 heures A. M. à notre magasin d'encan, rue de Chartres, No. 112 une grande quantité d'habillements confectionnés, de bottes et de souliers; en tout environ 200 colis. Les marchandises pourront être examinées dans la matinée du jour de la vente. 23 mai

Vente à l'encan de propriétés de valeur pour le compte d'un premier acheteur.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu le jeudi, 2 juin, à midi, à l'Arcade Banks, TROIS LOTS DE TERRE, mesurant chacun 21 pieds 4 1/2 pouces de face, sur 136 pieds 6 1/2 pouces de profondeur; ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui sont dessus, consistant en une maison d'entrepôt en briques, s'étendant dans toute la longueur des lots et étant aujourd'hui louée à raison de $1,200 par an.
Cette propriété est située dans la rue Tchoupitoulas, près de la rue Julie.
Le plan sera exposé à l'Arcade Banks.
Conditions—Un quart comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 mai

PAR ORDRE DE SYNDICS.
IL sera vendu, lundi 25 courant, rue Saint-Louis [illegible] une Cité, un Cheval et un Cabriolet, cédés par [illegible] à ses créanciers.
Conditions comptant. 14 m—2

PAR DUTILLET & GUINAULT.
Division de la propriété de D. Baran.
IL sera vendu [illegible] sur le chemin du Bayou [illegible] prochain, 23 du courant, à midi précis [illegible] Cité:
situés sur le chemin [illegible] LOTS DE TERRE de Pilet renfermé par [illegible] désignés par les Nos. 1 à 29 Street, Septième et la Pro[illegible] Washington, Broad conformément à un plan dressé [illegible] l'Esplanade. Le tout [illegible] lequel plan est maintenant [illegible] arpenteur-général [illegible] à la Bourse de la Cité.
Conditions—Un tiers comptant et le reste [illegible] ANS de crédit, en billets endossés à satisfaction [illegible] DEUX que jusqu'à paiement.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Syndic.
IL sera vendu jeudi 11 juin prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de la Louisiane, portant la date du 9 janvier 1840, et sous la direction du syndic, les propriétés suivantes étant données par Maurice Cannon à ses créanciers:
L'intérêt dudit Cannon, qui est d'un tiers, dans les morceaux ou portions de terre suivants situés dans la paroisse de Washington, Etat de la Louisiane.
Section 11 Bourgade 1 Rangée 14 de l'est, contenant 696 et 72 centièmes d'acre.
Section 2 Bourgade 1 Rangée 14 de l'est, contenant 640 acres.
Section 12 Bourgade 1 Rangée 14 de l'est, contenant 640 acres.
Section 3 Bourgade 1 Rangée 14 de l'est, contenant 640 acres.
Conditions comptant. 6mai,—20,et 11 juin

Avec le consentement des parties
NEGRES!
PAR JOS. A. BEARD
IL sera vendu Samedi, le 23 courant, à l'Arcade Banks, à midi, les nègres de valeur suivants:
CYNCES, âgé de 40 ans, nègre de champ
WILLIAM, " 30 " do
NED, " 27 " bon charpentier et cuisinier d'habitation.
ELIZA, sa femme, âgée de 26 ans, négresse de champ et blanchisseuse.
Son enfant " 4 " intelligent.
AGNES, " 30 " négresse de champ.
ELLEN, " 16 " do do
HARRIETTE, " 26 " bonne domestique de maison, blanchisseuse, repasseuse et marchande [illegible] ville; bon sujet et acclimatée, sera vendue en vente [illegible] avant la vente.
Ainsi que plusieurs autres esclaves de valeur désignés dans les affiches.
Conditions—Pour les sept premiers nègres huit mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, aux frais des acquéreurs. 19 mai

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente à l'encan du bateau à vapeur Giraffe.
Samedi, le 23 courant, à midi, à l'Arcade Banks.
Le magnifique bateau-à-vapeur GIRAFFE, à basse pression, est offert en vente privée jusqu'à samedi, le 23 courant, auquel jour, s'il n'est pas déjà vendu, il sera mis à l'encan à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, à midi, et adjugé au plus haut enchérisseur à 6, 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. Ce bateau a été construit à New-York sous la surintendance des capitaines Bellock et Swiler, avec de meilleurs matériaux, et dans une forme [illegible] pour aucun navire des Etats-Unis. Il est double et chevillé en cuivre, [illegible] rien à aucun bateau des Etats-Unis. Il est maintenant dans un état parfait et il est [illegible] le voyage. Pour les conditions s'adresser à JAMES W. BRIDLOVE. 20 mai

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Succession de François Duvernay.
MERCREDI 23 juin prochain, à la Bourse, rue St. Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la N. Orléans, en date du 14 mai courant, il sera vendu une propriété, située rue des Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine, et touchant la propriété de Mme. Rouquette; consistant en un terrain mesurant 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, avec une maison de 4 appartements, briquetée entre poteaux, galerie, cabinets, cuisine, puits &c.
Conditions—1/4 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en bons billets endossés à satisfaction et hypothéque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente en l'étude de M. C. Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur
20 mai—4—30 m, 1er, 11 et 22 ju.

PROPRIETES DE VALEUR A VENDRE.
La propriété située à l'encoignure sud-ouest des rues Royale et Bienville, maintenant occupée par la Banque des Négocians. Cette propriété a 40 pieds sur la rue Royale, et 40 pieds sur la rue [illegible]
Pour les conditions, s'adresser à la Banque des [illegible]
18 mai—1m.

TRAITES sur New-York, à cette ou à longue vue, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 21 mai

CHANGE sur Londres, [illegible] GEORGES, rue St. Louis. 19 mai

ALCOOL—10 barils à vendre par 19 mai N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier

CRAMBERRIES—30 barils, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT 19 mai

RUM de la Nouvelle-Orléans [illegible] 19 mai N. D. CHA[illegible] Gravier

LETTRES de [illegible] 19 mai [illegible] rue Bienville.

TRAITES sur New York [illegible] 19 mai SCHMIDT & Co, rue Bienville.

TRAITES sur la [illegible] 19 mai J. ROBERT & Co. 47, rue Bienville.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par 19 m JAMES D. DENEGRE, 15, rue de la Douane.

FARINE—200 barils farine superfine, à vendre par 19 mai ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

JAMBONS—80 barriques de l'Ouest, à vendre par 19 mai BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

BLÉ—100 sacs, à vendre par 18 mai R. GRONING & CO.

BATISTE FINE—A vendre par CLASON & VLES, 18 mai 44, rue de Chartres, au premier.

SUCRE DE LA HAVANE, et 150 milliers de cigares de la marque "Camino" recemment reçus, à vendre par 12 mai CUCULLU LAPEYRE & Co.

SEL—4600 sacs sel fin et commun, de Liverpool, en débarquement et à vendre en quantités à la convenance des acheteurs. S'adresser à A. PARK, 19 mai 91, Commune.

SEL—4000 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, 20 m Enc. Poydras et Magasins.

SEL—6000 sacs de 2 boisseaux chaque, sel des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, 7 mai Enc. Poydras et Magasins.

LE soussigné, négociant en sel a constamment en main, un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, 7 mai Enc. Poydras et des Magasins.

CHAMPAGNE—100 paniers Champagne, supérieure, (Whig et Loco-foco Brand) en débarquement du navire Talma, et à vendre par F. JORDY, 22 m—10 118, rue Royal.

COUVERTURES DE LAINE.—20 balles couvertures françaises, de 3 points, en magasin et à vendre par 22 mai—10 F. JORDY, 118, rue Royale.

EAU-DE-VIE—11 1/2 pipes eau-de-vie de Cognac, 3 quarts de barriques vin de Porto, 7 barils genièvre, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 22 mai 25, rue Gravier.

BIERE blanche de Londres et bière forte double, en barriques de sept douzaines de quarts de bouteilles chacune, à vendre par KOHN, DARON & CO., 22 mai 28, rue Bienville

SIROPS de Lamouroux contre les maux de [illegible]
Do de Briant do do do.
Do de Pointes d'asperges de Johnson, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 22 mai 123, rue Royale.

RESIDENCES D'ETE,
A VENDRE.
TROIS belles propriétés très agréables, sises à la Passe Christiane, ayant face au Golfe du Mexique, à la proximité des Quais et dans le voisinage les plus recherchées pour l'agrément et la commodité des familles qui, surtout, recherchent les bains de mer.
La première est on ne peut mieux améliorée, ayant une très jolie maison de quatre pièces et galerie avec plusieurs bâtisses dans la cour, un joli jardin de fleurs sur le devant et un beau verger de pêchers, pruniers et figuiers, le tout en plein rapport, et dont les fruits sont de qualités rares et à cent pas de la porte, une source d'une eau claire et limpide.
La 2ème est une petite maison de deux pièces et galerie, cuisine et chambre à domestique, ayant aussi un joli jardin et plusieurs arbres fruitiers.
La 3ème est attenant à la 1ère, ayant aussi plusieurs bâtisses très logeables. Ces trois propriétés sont très bien entourées et en bon état. Pour plus amples renseignemens s'adresser au no. 84, Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti. 18 mai—8

HOTEL DE MANDEVILLE.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'il fera l'ouverture de son hôtel le 16 mai
Prix de la pension par mois $30
Enfans 20
Domestiques 20
Par jour 2
On y trouvera maisons de bains, salles de billards, écuries, remises etc. 5 mai—3 P. DAVIS.

MACHINES A VAPEUR.
LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
13 m—1an FRERET BROTHERS.

VENTES A L'ENCAN

☞ On trouvera sur la quatrième page de cette feuille un grand nombre d'avis d'encans et judiciaires.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi, le 23 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No. 18, rue Conti: Un bel assortiment de jaconat, nouveautés, damasse et bon teint, venant de débarquer.
Conditions—à la vente. 23 mai

PROPRIÉTÉ DE VALEUR DANS LA 1ERE. MUNICIPALITÉ.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu le lundi, 1er. juin, à midi, à la bourse St. Louis, toute cette belle propriété située à l'encoignure des rues Bienville et Royale, connue sous le nom de "Banque des Négocians," et mesurant 116 pieds 1 pouce 1 ligne sur la rue Royale, et 43 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue Bienville, plus ou moins, mesure anglaise. La dite propriété est louée à la Banque des Négocians jusqu'au 1er. octobre prochain à raison de $4000 par an.
Conditions: 1/4 comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de six pour cent par an, endossés à la satisfaction du vendeur.
Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 22 mai

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 13 janvier 1840, il sera vendu le jeudi, 25 de juin prochain, à midi, à la Bourse de la rue St. Louis, les esclaves et la propriété ci-après désignés, abandonnés à leurs créanciers par Edmond Armant et Henry Dufilho, et par la société de Dufilho & Armant:
Une mulâtresse nommée Caroline, âgée d'environ 24 ans, excellente domestique de maison; maronneuse.
Une negresse nommée Amélie, âgée d'environ 20 ans; cuisinière.
Un Lot de Terre situé au faubourg Castanedo, désigné par le No. 8, sur un plan dressé par L. Bringier le 15 novembre 1836, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, not. pub., sous le No. 26 au livre de plan, et aussi désigné par le No. 161 sur un plan dressé le 20 avril 1833 par L. Bringier, arpenteur-général; le dit lot ayant, mesure française, 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur 117 pieds 9 pouces de profondeur, et étant borné d'un coté par le lot No. 2, et de l'autre par le lot No. 4.
Conditions—Les esclaves payables à un crédit de 6 et 12 mois, et le terrain à un crédit de 4 mois; le tout en billets tirés et endossés à la satisfaction des syndics.
22 mai—3t 22,6et 25j

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 13 janvier 1840, il sera vendu, le jeudi 4 de juin prochain, à 4 1/2 heures de l'après-midi au No. 29, rue Conti:
Un lot de meubles meublans; un lot d'argenterie; un lot de genièvre, eau-de-vie de Madère, de Bordeaux et de Champagne, des meilleures qualités, le tout abandonné à leurs créanciers par Edmond Armant et Henry Dufilho, et par la société de Dufilho & Armant.
Conditions—Pour toute somme au-dessus de $40 jusqu'à $100, 60 jours, et au-dessus de $100 4 mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction des syndics.
22 mai—3en10j

PAR J. LEVY.
IL sera vendu, samedi prochain, le 23 courant, au no. 7, de la rue Julia:
900 caisses raisins de différentes marques et en très bon état.
100 caisses citrons;
100 barillets olives espagnoles.
Conditions—Toutes sommes au dessous de $100 comptant—au dessus, 60 jours en billets endossés à satisfaction. 21 mai

PAR HEWLETT ET CENAS.
Vente de Syndic.
IL sera vendu le samedi, 23 mai, à midi, à la Bourse de l'Arcade, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de district dans et pour le premier district judiciaire de la Louisiane, en date du 2 janvier 1840, et sous la direction du syndic, [illegible] abandonné par M. Cannon à ses créanciers:
Le dit lot de terre est situé au faubourg Livaudais, désigné sur le plan original par les lettres A. B. et mesurant 100 pieds 1 pouce de face à la levée, 100 pieds 6 pouces sur une ligne de coté et 194 pieds sur l'autre ligne de coté en séparant du lot A. P.
Conditions—Cet encan étant le second et le dernier, la moitié indivise du lot de terre ci-dessus mentionné sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour et payable rapportera à 12 mois de crédit, l'acheteur devant fournir son billet, avec une sécurité suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.
16 avril—4t en 30j

TIVOLI LOUISIANAIS.
Situé sur le Chemin du Bayou.
M. [illegible] a l'honneur d'annoncer au public qu'il [illegible] Louisianais, chez M. Hardouin, au jardin du Tivoli chaque semaine [illegible] Dimanches, Lundi et Mercredi de [illegible] qui commenceront [illegible] BALS PUBLICS, [illegible] précises pour finir à 11 heures.
Le Bureau sera ouvert à [illegible] les portes à [illegible]
Les personnes qui se trouveront dans le jardin à l'ouverture du bureau seront priées d'y [illegible] pour prendre et payer leur carte d'entrée.
Prix d'entrée par personne [illegible] cents.
Les enfants au-dessous de 10 ans ne paieront que moitié.
Prix de la contredanse et la Walse: Par cavalier [illegible] cents.
Par ordre.—Toutes les personnes qui entreront avec des cannes, parapluies, ombrelles, &c., seront tenues de les déposer en entrant à la porte moyennant une rétribution de 6 1-4 cents.
L'établissement sera constamment pourvu de glaces, sorbets, &c. 24 av

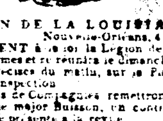

LÉGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1840.
CONFORMÉMENT à l'ordre [illegible] la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le Dimanche, 31 du courant, à huit heures précises du matin, sur la Place d'Armes, pour une revue d'inspection.
Les commandans de Compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major Buisson, un contrôle exact de chaque compagnie présente à la revue.
La compagnie des Cazadores Voluntarios, capitaine M. Blasco, se rendra sur la place une heure avant la revue pour y fermer la grille et en garder les portes.
Les chefs des différents corps sont chargés chacun en ce qui le concerne du présent ordre.
Le lieutenant colonel commandant,
CHAS. DAUNOY.
L'adjudant major de la Légion
6 mai C. MASSIEU.

REÇU par les derniers arrivages de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, savoir:
100 barriques vin Montferrand,
20 do. do. St-Emilion,
20 do. do. St-Estèphe,
20 do. do. St-Julien,
300 caisses vin de différentes marques,
25 caisses vin blanc Haut Sauterne,
25 do. do. Graves,
25 do. liqueurs assorties
20 do. absinthe,
25 do. Kirchenwasser,
50 do. fruits à l'eau de vie,
5000 Bouchons. LOISON & SILVESTRE,
2 mai 73, rue Royale.

EN débarquement du navire l'Andel, du Hâvre, et à vendre par Mme. Buffet, rue Royale, entre Toulouse et St Louis, No. 137, savoir:
Fromage de Brie et de Mont; do. Gruyère, do. Neufchâtel; saucissons de Lyon, anchois à l'huile, olives farcies; Sardines conservées, confitures, marmelade d'abricots, gelée de coings; gelée de pommes; cerises, nougat blanc praliné; chocolat à la vanille; sardines au beurre; sardines à l'huile; pâtés truffes assortis; truffes au naturel; saumon à l'huile; moutarde de Maille; petits pois; cèpes à l'huile; macaroni d'Italie, pâtes digerées et semoule; nouilles, &c. &c. &c. 30 av

AVIS—En débarquement du navire Talma, et à vendre au magasin du soussigné—Pommade et crême de Perse, fine, eau de Cologne grand Trocadero et rouleaux Russes, *ornements magnaniques très fins*: cafetières en fer blanc de toutes sortes et fontaines en zinc vernies; lampes et quinquets; porte bouteilles vernis; assortiment de coutellerie fine et ordinaire; articles de chasse et de pêche, *et notamment* [illegible] *en fil très fort de 6 à 100 brasses, et épuisettes de 80 à 200 bailes.* P. LEVERRIER. rue de Chartres, 162, entre Jefferson et la Place d'Armes.
21 mai—2

A VENDRE par le soussigné, provenant [illegible] importations:
Vin rouge Montferrand,
Do St Estèphe.
Do en demi barriques [illegible]
Cognac 4me preuve,
Do 3me preuve,
Vins et [illegible] de toutes sortes,
Liqueurs [illegible] anisette, &c.
Un alambic propre à la confection des liqueurs, à des prix modérés.
21 mai—3 THEODULE BARBANCEY, 7, Conti.

VIN ROUGE—200 caisses de Château Calon, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 20 mai 50, rue Bienville.

EAU MINERALE en débarquement de la galliotte Stand Fries, d'Amsterdam, à vendre par 20 mai HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

BLE—1060 sacs de blé en bon état pour l'exportation en débarquement du steamer Cornican, à vendre par 20 mai J. VAIRIN & Co. 26, Poydras.

FARINE—1100 barils farine superfine, en débarquement et 100 do en magasin, à vendre par J. VAIRIN & Co. 20 mai rue Poydras.

GUINGHAM et Arabias à petits carreaux et à petites raies, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 20 mai 50, rue Bienville.

MOUSSELINE, blanche, unie et à carreaux; item imprimée, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 20 mai 50, rue Bienville.

CIRAGE—50 grosses boites de cirage, de la manufacture de Bell et Dunlop, à vendre par 20 mai FROST & Co, 8, Douane.

COMPAGNIE D'ALABAMA CITY—Avis est donné qu'une élection de directeurs pour servir l'année courante, aura lieu à Alabama City lundi, le 1er. juin prochain, entre midi et 2 heures P. M. SAM. MORGAN.
15 mai—1 jer juin Secrétaire

SALSEPAREILLE!!!—4000 livres de Salsepareille nouvelle récolte, reçue par la goëlette [illegible], à vendre par L. DELOCHE, 30 avril encoignure Dumaine et Bourbon.

PORC—400 barils Porc mess, 250 do. de prime, à vendre par MAHARD & BROTHER, 36, Nlle. Levée. 19 mai

A VENDRE en débarquement du brick la Coq—100 barriques vin rouge, par CH. DUFOUR, 4 Carondelet. 13 mai

PEINTURES, COULEURS A L'EAU, &c.—Un assortiment général de couleurs en boîtes et barillets, de Londres, à vendre au No. 14 de la rue du Camp. 15 mai

NOURRICE—On demande une place pour une nourrice qui peut fournir d'excellentes recommandations. S'adresser à James Donovan rue St. Jérome entre Poydras et Perdido, près de l'Hôpital de Charité. 11 mai

AVIS.—Le soussigné, agent de la maison Golet, Mordacque & Co., de Vera-Cruz, informe ses amis et le public qu'il a établi son bureau d'agence dans la rue Toulouse, entre les rues de Chartres et de la Levée, où il est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier.
14 m A. VAUD[illegible]

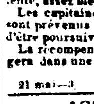
$25 DE RÉCOMPENSE.—PARTI [illegible] de la première municipalité, le 19 du courant [illegible] américain nommé GEORGE, parlant anglais et français, taille d'environ cinq pieds huit à dix pouces, tête ordinaire, [illegible]
Les capitaines de navires [illegible] sont prévenus de ne pas recevoir le dit nègre à [illegible] peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des prisons de l'Etat.
F. E. FAZENDE,
21 mai—3 Paroisse d'Orléans, 20 mai 1840.

ACIER DE HASENCLEVER.
LE soussigné a en magasin et tiendra constamment un approvisionnement de l'acier [illegible] de la Manufacture de MM. JOHN BERND HASENCLEVER & SONS REMSCHEID, qu'il offre à vendre en quantités convenables aux acheteurs.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev 6m 45, rue Bienville

FER DE SUEDE.
LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de largeur 1 1/4 jusqu'à 11 sur 1/8 [illegible] de carré de 1/2 à 3 pouces; de rond de 1/2 à 5 pouces, [illegible] pourront toujours être approvisionnées par parties à leur gré à des conditions libérales.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 45, rue Bienville

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, d'envoi de MM. Simon Reynhoude & Sons Schiedam, 500 pipes genièvre de Hollande de la marque bien connue du bateau à vapeur, qu'il offre à vendre aux acheteurs de la Levée par parties convenables aux acheteurs, à des conditions avantageuses.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 45, rue Bienville

MAISON A LOUER A MANDEVILLE—Cette Maison est presque neuve, bien distribuée et beaux arbres, et a un joli jardin [illegible] s'adresser au Docteur THOMAS, à la Nouvelle Orléans.
29 av—3,3pe